ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND
Liberté
Égalité
Fraternité

GIP FCIP
VOS COMPÉTENCES
POUR DEMAIN

INDUSTRIE

CAP - PEINTRE AUTOMOBILE

Modifiée le 20/10/2026

Contenus

- Intervention et réparation sur un élément
- Préparation et application des peintures
- Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Éducation physique et sportive
- Prévention-santé-environnement
- Langue vivante (bloc facultatif)
- Arts appliqués et cultures artistiques (bloc facultatif)
- Mobilité (bloc facultatif)

Objectifs

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle de spécialité « peintre automobile » est un ouvrier qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation et de peinture des carrosseries des véhicules.

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « peintre automobile » peut exercer son métier :
- chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau
- dans une entreprise des réseaux constructeurs (réparateurs agréés / concessions / agents)
- chez un mécanicien réparateur automobile

Conditions spécifiques et prérequis

Résultats attendus

- CAP - Peintre automobile_x000D_
- Diplôme Ministère de l'Education Nationale